

Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale des Alpes-Maritimes

ARRÊTÉ N° 2021/217**fixant la liste des membres du jury
des concours externe, interne et troisième concours de rédacteur territorial****Le Président,**

VU :

- la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires,
- la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale,
- le décret n° 85-643 du 26 juin 1985 modifié relatif aux Centres de Gestion,
- le décret n° 2013-593 du 5 juillet 2013 modifié relatif aux conditions générales de recrutement et d'avancement de grade et portant dispositions statutaires diverses applicables aux fonctionnaires de la fonction publique territoriale,
- le décret n° 2013-908 du 10 octobre 2013 relatif aux modalités de désignation des membres des jurys et des comités de sélection pour le recrutement et la promotion des fonctionnaires relevant de la fonction publique de l'Etat, de la fonction publique territoriale et de la fonction publique hospitalière,
- le décret n° 2012-924 du 30 juillet 2012 modifié portant statut particulier du cadre d'emplois des rédacteurs territoriaux,
- le décret n° 2012-942 du 1er août 2012 modifié fixant les modalités d'organisation des concours pour le recrutement des rédacteurs territoriaux,
- l'arrêté du Président du Centre de Gestion n° 2021-002 en date du 04 janvier 2021 modifié portant ouverture des concours externe, interne et troisième concours de rédacteur territorial,
- l'arrêté du Président du Centre de Gestion n° 2021-041 en date du 23 février 2021 établissant la liste des membres de jury de concours et d'examens professionnels d'accès à certains grades de la fonction publique territoriale,
- l'arrêté du Délégué régional du C.N.F.P.T. Provence Côte d'Azur n° 2021-1308 en date du 20 mai 2021 portant désignation d'un représentant du Centre national de la fonction publique territoriale et de son suppléant dans un jury de concours ou d'examen décentralisé,
- le procès-verbal du tirage au sort du représentant du personnel effectué parmi les membres de la Commission Administrative Paritaire de catégorie B,

ARRÊTE :ARTICLE 1 : La liste des membres du jury s'établit comme suit :

- Monsieur Joseph CESARO
Président du jury - Maire de Valbonne-Sophia-Antipolis - Vice-Président de la Communauté d'Agglomération Sophia Antipolis - Administrateur du CDG06
- Madame Brigitte LIZEE-JUAN
Adjointe au Maire de Saint-Laurent-du-Var - Déléguée à l'Enfance, l'Education, la Jeunesse, la Politique de la Ville et l'Emploi.
- Madame Vanessa GUERRIER-BUISINE
Conseillère municipale à la mairie de Saint-Laurent-du-Var - Relations avec les acteurs du tourisme et Communication

AR PREFECTURE

006-280600529-20211007-2021_217-AR
Reçu le 11/10/2021

- Monsieur Hassan EL JAZOULI
Conseiller municipal à la mairie d'Antibes - Délégué à l'éducation et à la citoyenneté - Conseiller communautaire à la CASA
- Monsieur Xavier LATOUR
Conseiller Municipal à la mairie de Nice - Délégué à l'Enseignement supérieur, la Recherche et la Formation continue - Vice-Président de la Métropole Nice Côte d'Aur - Administrateur du CDG06
- Madame Maud BERGERET
Rédacteur principal de 2ème classe à la Communauté d'Agglomération du Pays de Grasse - Responsable des ressources humaines
- Monsieur Gérard BOUKOBZA
Administrateur territorial au Service Départemental d'Incendie et de Secours des Alpes-Maritimes - Directeur Administratif et Financier
- Madame Lydie CASARA
Attaché territorial à la mairie de Saint-Laurent-Du-Var - Directrice Générale Déléguée du Pôle Qualité des Services aux Habitants et aux Familles
- Madame Patricia PRADEILLES-BARKATS
Attaché principal territorial au Département des Alpes-Maritimes - Chargée de mission pour la délégation à la reprise et à la relance
- Madame Nadine GOBET
Représentante du personnel CAP de catégorie B à la mairie de Cannes - Rédacteur principal de 1ère classe
- Monsieur Alain CARUSO
Attaché principal territorial à la mairie de Valbonne-Sophia Antipolis - Directeur des Ressources Humaines
- Monsieur Stéphane DECKMYN
Attaché principal territorial à la mairie de Grasse - DGA Ressources-Réseaux- Sécurité - Directeur des Ressources Humaines
- Monsieur Salvador GARCIA
Attaché principal territorial à la Métropole Nice Côte d'Azur - Juriste à la DGA Entreprise, Développement Economique, Tourisme et emploi
- Madame Fabienne ALLAVENA
Attaché territorial hors classe à la mairie de Nice - Coordination financière, administrative et juridique
- Monsieur Samir YACOUBI
Représentant du CNFPT

Madame Brigitte LIZEE-JUAN, Adjointe au Maire de Saint-Laurent-du-Var assurera le remplacement du Président du Jury en cas d'empêchement de celui-ci.

AR PREFECTURE

006-280600529-20211007-2021_217-AR
Reçu le 11/10/2021

ARTICLE 2 : Ampliation du présent arrêté sera transmise à Monsieur le Préfet des Alpes-Maritimes.

Fait à Saint-Laurent-du-Var, le 7 octobre 2021



Le Président
Pour le Président et par délégation
Le Directeur des missions obligatoires
et ressources humaines

Noël FIORUCCI

Philippe PRADAL

Le Président

- certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte,
- informe que le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir dans un délai de 2 mois à compter de sa notification, soit par voie postale devant le tribunal administratif de Nice, 18 avenue de fleurs 06000 Nice, soit par voie électronique à partir de l'application « Télérecours citoyens » accessible par le site de téléprocédures <http://www.telerecours.fr/>.